

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2022-095

Séance du 08 NOVEMBRE 2022

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal	: 19
En exercice	: 19
Présents	: 17
Qui ont pris part à la délibération	: 18
<u>Date de la Convocation</u>	: 24/10/2022
<u>Convocation affichée et diffusée le</u>	: 24/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit novembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLOS Frédéric, Maire,

PRESENTS : M. VALLOS Frédéric, M. AKNIN Daniel, Mme BRUYAS Séverine, M COLLET Baptiste, M. DA COSTA Jean, GAUTIER WILL Pascale, Mme GENEVOIS Annie, Mme GONZALEZ Sindy, M. GROSSAT Gilles, M. HENRY Christophe, Mme HENRY Marie-Claude, M. JACQUET Alain, Mme MARTIN GAJAC Corinne, M. PERRAUD Sylvain, M. PETIT Clément, M. ROCHE Gilles, Mme SOUZY Eva.

POUVOIRS

M. GAY Richard a donné pouvoir à Mme MARTIN GAJAC Corinne

ABSENTE EXCUSEE

Mme BOURDELEAU Alexandra

Mme Pascale GAUTIER WILL a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Convention de mise à disposition de locaux et personnel - PASAE

Le PASAE utilise les locaux scolaires pour les enfants inscrits aux activités extra-scolaires. Ces accueils sont réalisés tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi des semaines scolaires de 16h30 à 18h30.

Suite au problème de garde du périscolaire par l'île aux Enfants, le PASAE s'est vu attribué l'ancienne salle informatique.

Le personnel communal sera en charge du nettoyage de ses locaux sans participation financières du PASAE

Afin d'organiser la mise à disposition des locaux, il convient d'approuver les conventions de mise à disposition telles que proposées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité la convention telle que présentée et autorise le Maire à signer.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an sus dit, ont signé au registre les membres présents.

Ainsi fait et délibéré le 08 novembre 2022

Pour extrait conforme,
Le Maire
Frédéric VALLOS



la secrétaire de séance
Pascale GAUTIER WILL

